

Décision

Générale

colonial

Décision n° 151 Personnel autochtone

n° 151

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 février 1947

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1947

Date du numéro

28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Djama Rirach, Gadabourci, est nommé commis auxiliaire de 7 échelon à , salaire journalier. L'intéressé est affecté à la Mahakma de Djibouti.